

**Plan de développement intégré
(PDI)
de la MRC de Montcalm**

CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT

CLD
Montcalm

**Présentation
et explications
de la démarche**

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Présentation de la démarche

Le CLD Montcalm en partenariat avec la MRC s'affairent actuellement à doter le territoire d'un Plan de développement intégré (PDI). Il s'agit d'une démarche dynamique ayant l'avantage d'impliquer les intervenants du milieu dans le développement d'une vision commune et partagée à long terme du territoire. Cet outil permettra une croissance harmonieuse et optimale de tous les secteurs d'activité à l'œuvre dans la MRC.

Explications de la démarche

Phase I

La première étape, qui a été réalisée à l'automne 2010, consistait à dresser un état de la situation du territoire de Montcalm. Un portrait a été effectué à l'aide de la documentation existante et de rencontres avec les différents conseils municipaux. Ce travail a permis de dégager les trois constats suivants :

Diversité

- ▶ Présence de zones à vocation agricole, industrielle, commerciale et de villégiature dispersées sur le territoire;
- ▶ Présence de trois bassins de vie avec des réalités différentes (Axe de la 25, Piedmont et Nouvelle-Acadie).

Enjeux :

- Travailler des vocations territoriales en fonction des forces, faiblesses et réalités;
- Identifier des leviers économiques et sociaux structurants;
- Maximiser la cohérence, la complémentarité et la convergence du développement.

Les 3 constats (suite)

Croissance

- ▶ Prédiction de la croissance démographique de l'ordre de 45 % de 2006 à 2031;
- ▶ Croissance inégale sur le territoire;
- ▶ Attrait pour Montcalm en raison de sa proximité à Montréal et du faible coût des terrains.

Enjeux :

- Défi de gestion de la croissance (aménagement, environnement, santé et services sociaux, transport et appartenance);
- Choisir son développement et non le subir;
- Assurer un meilleur arrimage entre croissance et richesse.

Identité

- ▶ Présence de nombreuses nouvelles familles;
- ▶ Fort taux de personnes qui travaillent, qui consomment et qui pratiquent des loisirs à l'extérieur du territoire;
- ▶ Identité agricole forte à certains endroits, mais non partagée de tous;
- ▶ Sous utilisation des services offerts à l'échelle de la MRC.

Enjeux :

- Développer des identités municipales fortes qui s'imbriquent à l'échelle de la MRC;
- Renforcer le leadership des élus au sein d'une approche concertée avec les acteurs du milieu et de la population.

Phase II

De ces constats est venue la nécessité de pousser plus loin les réflexions. Pour ce faire, il y a eu la formation de trois Tables territoriales composées d'élus des municipalités. Ces dernières seront alimentées à la fois par leurs citoyens et par les travaux de 11 Tables sectorielles.

Ces Tables sectorielles, sous la présidence d'un élu municipal, auront comme mandat de discuter des perspectives propres à leur secteur d'activité et d'examiner les différents enjeux soulevés dans les constats généraux en fonction de leurs réalités. L'objectif est de faire ressortir une vision du territoire pour les 15 années à venir.

3 Tables territoriales

Piedmont

Saint-Lin-Laurentides
Sainte-Julienne
Saint-Calixte

Axe de la 25

Saint-Roch-de-l'Achigan
Saint-Roch-Ouest
Saint-Esprit

Nouvelle-Acadie

Saint-Alexis (Village et
Paroisse)
Saint-Liguori
Saint-Jacques
Sainte-Marie-Salomé

11 Tables sectorielles

Agriculture et agroalimentaire

Responsable : M. Claude Mercier,
maire de Saint-Roch-Ouest

Foresterie

Responsable : M. Louis-Charles Thouin,
maire de Saint-Calixte

Industriel

Responsable : M. Georges Locas,
maire de Saint-Roch-de-l’Achigan

Commercial

Responsable : M. Marcel Jetté,
maire de Sainte-Julienne

Éducation

Responsable : M. Pierre Beaulieu,
maire de Saint-Jacques

Villégiature et récréotourisme

Responsable : M. Louis-Charles Thouin,
maire de Saint-Calixte

Culture

Responsable : M. Serge Rivest,
maire de Saint-Liguori

Transport

Responsable : M. André Auger, maire
de Saint-Lin-Laurentides

Social

Responsable : Mme Danielle H. Allard,
préfète

Aménagement

Responsable : Mme Danielle H. Allard,
préfète

Environnement

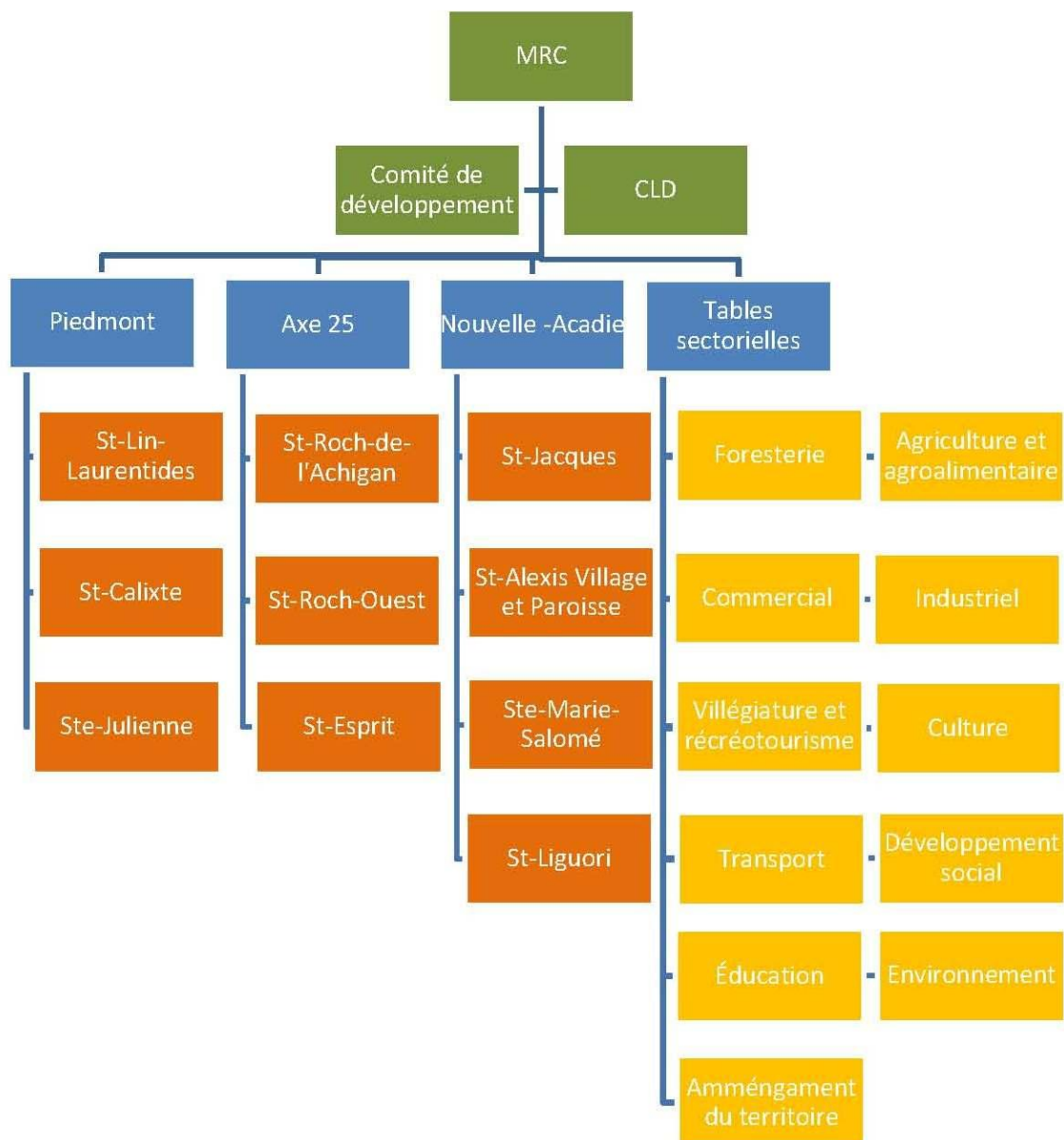
Responsable : M. Michel Brisson,
maire de Saint-Esprit

10 Tables locales

Des discussions sont prévues dans chacune des municipalités pour traiter des sujets thématiques et préparer les rencontres des comités territoriaux. Cela permettra à chacune des municipalités de développer et de valider une vision pour l’avenir de leur communauté.

Schéma de la démarche

En résumé, nous vous présentons, à la page suivante, un organigramme de la démarche.



Phase III

De cette importante démarche de consultations et de mobilisation des élus, des intervenants du milieu et de la population découlera notamment :

- Un partage des constats et de la vision du territoire;
- La définition d'enjeux et d'orientations concertées;
- La désignation de priorités, d'actions et de choix de développement avantageux pour tous.

Le contenu du Plan de développement intégré de la MRC de Montcalm servira à des fins d'aménagement du territoire, d'orientation des outils de développement et de guide pour les différents acteurs du milieu dans leur champ d'activité respectif. En outre, il permettra de dégager une image qui sera utilisée à des fins de promotion du territoire.